



J'ai signé un bon de commande et j'ai oublié de demandé une copie

Par **kall**, le **12/04/2011** à **15:08**

Bonjour,

deux semaine passés un technicien d'une société est passé chez moi, pour me donner des explication pour faire un projet.

il ma demande de signer un bon de commande, je l'ai signé par contre de sa part il n'a pas signé le bon de commande.

le problème j'ai oublié de demander une copie,

svp est ce que ce bon de commande a une valeur juridique?

MERCI

KALL
FARNCE

Par **mimi493**, le **12/04/2011** à **15:50**

oui, puisqu'il lui suffira de la signer n'importe quand